



PROCES-VERBAL

Assemblée générale du FC Jorat-Mézières 14 mars 2017 à Mézières

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport du président et du trésorier
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2016
5. Présentation du budget 2017
6. Rapport des différents responsables
7. Election du : 1. comité 2. président 3. vérificateurs des comptes et leurs suppléants
8. Propositions et communications du comité
9. Cotisations
10. Propositions individuelles

1. Souhais de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences

La séance est ouverte à 20h02 à la salle communale de Mézières ce mardi 14 mars 2017. M. Vincent Rimaz, président souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la commune de Jorat-Mézières de nous accueillir dans leurs locaux.

Il prie d'excuser les personnes suivantes : MM. Cédric Matthey, Eric Morel et François Gilliéron; membres d'honneur, la communes de Corcelles-le-Jorat, Eric Duvoisin; membre du comité ainsi que les membres du club : MM. John Bader, Sandrine et Cédric Béguelin, Raphaël Clot, Régis Freiburghaus, Christian Galliker, Nicolas Gilliéron, Stéphane Gilliéron, Ian Mann, Marlène Muriset, Wut Pasi, Sergio Pereira, Sandrine Sanmarcelino, Pierre-Alain Brüllhart, Gérard Vannay et Jean-Luc Scaiola.

Il salue la présence de MM. Christophe Chaillet et Bruno Schenkel, Présidents d'honneur et M. Thierry Zeifel, membre d'honneur ainsi que les représentants des communes de Jorat-Mézières, Ropraz, Vucherens, Montpreveyres, Servion et Vulliens. Il salue également M. Jean-Jacques Schumacher président du groupement. La liste des présences indique un effectif de 29 membres présents.

Etant donné le nombre de présents, aucun scrutateur n'est nommé.

Une minute de silence est demandée en mémoire des proches, des parents, des membres disparus de notre club.

2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2016 à Montpreveyres dont la lecture n'est pas demandée, ne donne lieu à aucun autre commentaire, il est accepté par 27 voix et 2 abstentions. Remerciements à notre secrétaire, Nadège Pasi, pour sa rédaction.



3. Rapport du président et du trésorier

3a. Rapport du président

Le président, M. Vincent Rimaz, nous fait un rapport de l'année écoulée.

3b. Rapport du trésorier

La trésorière, Mme Marjorie Clerc, présente les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Elle nous commente les différents postes.

4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes 2016

La commune de Jorat-Mézières représentée par Mme Sonia Hugentobler et M. Pierre Jordan, Municipaux, ainsi que M. Manuel Vega se sont rencontrés avec Mme Marjorie Clerc afin de contrôler les comptes. Mme Sonia Hugentobler effectue la lecture du rapport des vérificateurs.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 et d'en donner décharge à la trésorière et à la commission de vérification des comptes. Il remercie Mme Marjorie Clerc pour l'excellence de son travail et son dévouement au club. (Annexe 3)

Ces derniers dégagent un excédent de recettes de CHF 1'144.80. Le nouveau capital se monte à CHF 8'897.07

Sans commentaire, les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité à la trésorière et aux vérificateurs.

5. Présentation du budget 2017

La parole est donnée à Mme. Clerc. Le budget, tel que présenté, nous amène à un excédent de dépenses de CHF 10'600.00

M. Alain Petoud demande quelques détails quant au montant prévu dans le budget pour le 75^{ème}. M. Vincent Rimaz l'informe que c'est une estimation que nous espérons atteindre et que beaucoup dépendra du climat.

M. Marc Oran demande si nous nous sommes informés du nombre de manifestations programmées durant cette période. M. Vincent Rimaz lui répond que oui et que d'autres manifestations sont prévues durant ce mois. Nous avons tout mis en œuvre pour optimiser les dates.

Remerciement à Mme Marjorie Clerc pour sa présentation.



6. Rapport des différents responsables

Rapport du responsable technique **ACTIFS**, M. Sylvain Ruch

Rapport du coach des **SENIORS +40**, M. Stéphane Dumoulin

Rapport du Président du **GROUPEMENT JUNIORS**, M. Jean-Jacques Schumacher

Rapport du responsable technique **MOUVEMENT JUNIORS**, M. Philippe Bach

7. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants

M. Vincent Rimaz présente le comité qui se compose de 7 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit : Vincent Rimaz, Marjorie Clerc, Nadège Pasi, Eric Duvoisin, Philippe Bach, Sylvain Ruch et Fabrice Naegele.

Le comité est élu par acclamation à l'unanimité.

M. Sylvain Ruch prend la parole pour annoncer que M. Vincent Rimaz renouvelle son mandat en tant que Président, il est élu par acclamation.

Les vérificateurs des comptes seront: Manuel Vega (rapporteur), Commune de Ropraz (membre), Cédric Bach (1^{er} suppléant) et Commune de Jorat-Mézières (2^{ème} suppléant).

8. Propositions et communications du comité

Annonce de quelques dates :

- 21 au 25 juin 2017 : 75^{ème} anniversaire du FCJM (manifestations, activités sportives et extra sportives)

- 14 au 18 août 2017, camp des Juniors à Charmey

- 2 décembre 2017, Noël des Juniors

9. Cotisations

Les cotisations restent inchangées soit :

Actifs CHF 250.00, juniors D et E CHF 180.00 école de foot CHF 160.00.

Suppléments maintenus si un junior ne participe pas à une action choisie par le comité (par exemple, vente des cartes de supporters, chaîne de tombola, footathlon etc.), CHF 70.00 pour tous les juniors.

Les réductions de cotisations pour les familles de 2 enfants ou plus sont maintenues. Ainsi, la réduction au deuxième enfant sera de CHF 30.00, pour le troisième elle sera de CHF 60.00, et de CHF 90.00 pour le quatrième.



10. Propositions individuelles

M. Christophe Chaillet, président du 75^{ème} du FCJM remercie les personnes du comité de la fête (Sylviane Thierry, Fabien, José, Nicolas, Julien et Vincent). Déjà 2 grosses échéances sont bouclées à savoir le livret de fête et l'Assemblée Générale de l'ACVF qui a eu lieu le 4 mars dernier à Servion. L'assemblée a été un grand succès. Lors de cette assemblée la ligue amateur a remis un diplôme au FCJM qui était erroné. M. Christophe Chaillet remet au nom de l'ACVF un nouveau diplôme à M. Vincent Rimaz sous les applaudissements de l'assemblée.

Mme Virginie Clot Mendo'o a remarqué que l'équipement de match des juniors est certaines fois limite niveau taille et apparence. M. Philippe Bach lui répond que pour cette tranche d'âge ce n'est pas facile car les tailles peuvent être très différentes entre deux enfants. Il y a aussi des problèmes car souvent des vêtements (shorts en particulier) disparaissent. Dès l'année prochaine, un sponsor sera affiché sur le short afin d'éviter de disperser l'équipement. Mme Clot Mendo'o mentionne aussi que dans les D2 il y a beaucoup d'enfants, elle demande si ce n'est pas un peu trop. M. Philippe Bach lui répond qu'il préfère avoir des jeunes qui jouent au foot plutôt qu'ils traînent dans la rue. Tout est mis en œuvre pour que chaque jeune puisse jouer et entre les absences, blessures et autres excuses, chaque jeune peut jouer.

M. Vincent Rimaz remercie encore une fois la commune de Jorat-Mézières pour la mise à disposition des locaux ainsi que pour l'apéro offert à l'assemblée.

La séance est levée à 20h49

Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :

Vincent RIMAZ

La secrétaire :

Nadège PASI